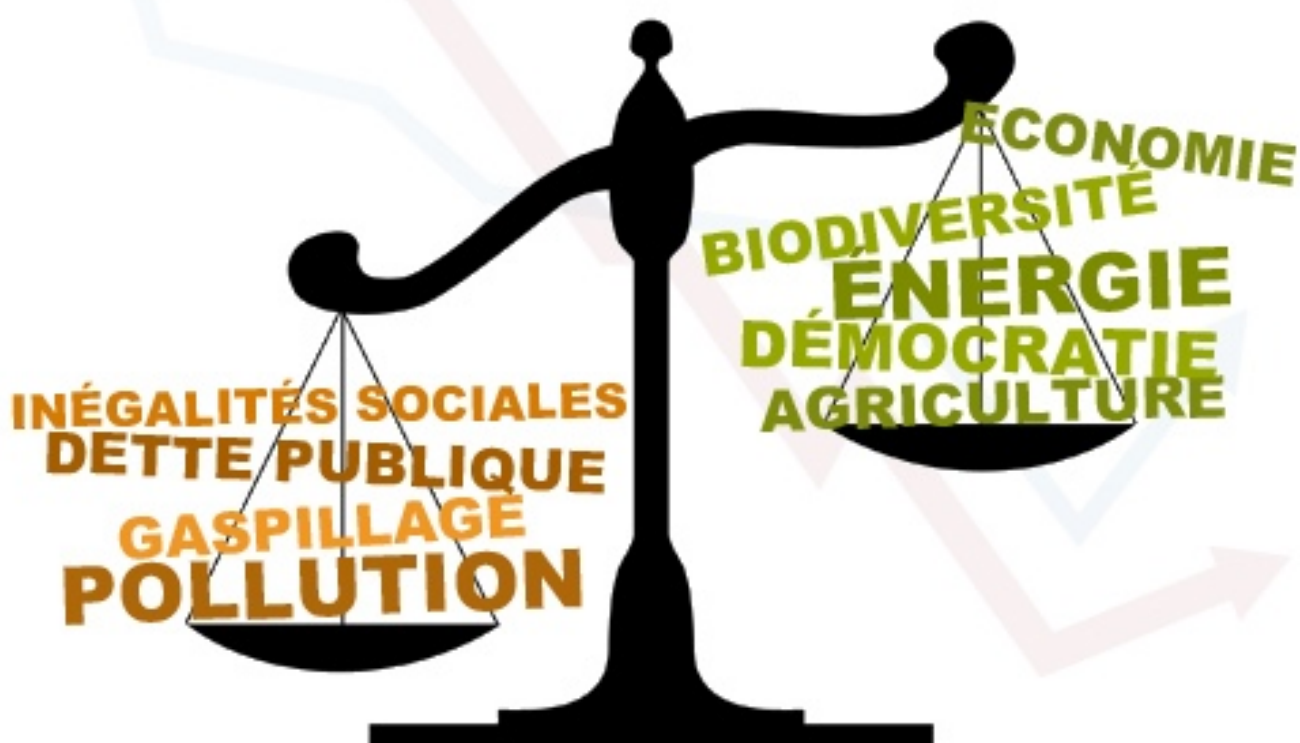


VERS UNE SORTIE DE CRISES ?

NOS AXES CLÉS POUR UNE TRANSITION
ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

VEILLE ET PROPOSITIONS N°12 | MARS 2012



LES CHEMINS DE LA TRANSITION

EN FINIR AVEC LES CORRECTIONS À LA MARGE

par Nicolas Hulot



© J. Bonnet

Nicolas Hulot

Président de la FNH

Le monde a changé en 5 ans. Non seulement les crises se sont entremêlées - au point de nous faire perdre de vue les grands enjeux - mais **les relations entre les hommes sont devenues plus tendues, économiquement d'abord, socialement ensuite.** L'Europe, faute de projet commun, peine à sortir de la crise. Les tentatives de résolution des problèmes posés par la dette, infructueuses jusqu'à présent, se soldent par **l'accumulation de mesures d'austérité qui brisent le tissu social, ralentissent les dynamiques économiques et bien sûr continuent de saper les grands équilibres environnementaux.**

Remettre l'écologie au cœur des débats politiques

En ce début de siècle, **l'humanité bat aussi tous les records de dégradation de l'environnement** : record d'érosion de la biodiversité, record de consommation des ressources naturelles, record d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde en 2010, augmentation record du prix du pétrole à des niveaux inimaginables il y a quelques années...

La succession de sommets de crises, de plans de rigueur, de réformes présentées comme structurelles et indispensables laisse une impression étrange d'inéluctable, comme si nous n'avions plus le choix. Tout cela nous est présenté comme si seul un sentier rigoureux et étroit, imposant la réduction des dépenses d'investissement, la contraction des prestations sociales et la hausse généralisée de la fiscalité (en un mot la remise en cause du pacte de solidarité) nous conduirait vers des temps meilleurs. **Les grands choix nous échappent. La voix des indignés, et toutes celles de ceux qui contestent ces orientations sont généralement ignorées par des décideurs, plus à l'écoute du pouls des marchés financiers que des citoyens.**

La crise écologique a disparu des radars politiques. Pourtant, les enjeux écologiques conditionnent l'ensemble des enjeux économiques et de solidarité. Sans une préservation des ressources naturelles, et un partage plus équitable de celles-ci, nous ne sortirons pas par le haut du carrefour complexe de crises dans lequel nous nous trouvons. Un autre modèle est à inventer.

Dans cette période inquiétante de notre histoire, où les inégalités se creusent et où la misère se développe en Europe, **il est plus que temps de reprendre notre destin en main. Il nous faut ouvrir un nouveau chapitre de l'évolution humaine, donner enfin corps aux notions d'éthique et de solidarité que nous avons progressivement mises de côté au XX^e siècle.** Il faut en finir avec les corrections à la marge qui dénaturent le projet écologiste.

« Inventer la transition écologique pour sortir de la crise »

Je vois trois (r)évolutions indispensables à ce progrès en humanité qu'est la transition écologique et solidaire :

La première est sans conteste une évolution démocratique. Nos institutions, malades du court terme, ne permettent plus au monde politique de penser l'avenir. Il faut en changer, réintroduire au sein des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, les paramètres de long terme et en particulier environnementaux qui fondent les conditions de notre vie.

La seconde évolution touche aux fondements de l'économie monétaire et financière. Face aux défis qu'impose la transition écologique, il faut remettre la finance au service du projet humain, et nous émanciper de la financiarisation de l'économie. Cela passe, notamment en Europe, par le lancement d'un vaste plan d'investissements écologiques, financé par un emprunt auprès de la Banque centrale européenne afin de changer de modèle agricole, énergétique et préserver la biodiversité.

La troisième évolution indispensable est la réforme fiscale écologique. Nous avons perdu de vue à quoi sert l'impôt. Celui-ci doit être réorienté pour se mettre au service de l'équité et de l'évolution des choix économiques et sociaux en faveur de l'environnement. Nous avons aujourd'hui la capacité de rebâtir un système fiscal allégeant les charges sur le travail, surtout en période de fort chômage, et en augmentant la fiscalité sur la consommation des ressources naturelles non renouvelables.

Toutes ces réformes ne feront pas sens si le politique ne reprend pas le contrôle du monde de la finance. La contrainte écologique et sociale ne nous permet plus de nous accommoder du fait qu'une part importante de l'argent circulant dans le monde ne participe pas à l'économie réelle et à la solidarité. C'est une condition indispensable de la mutation écologique.

Avec le think tank de la Fondation, nous mettons ici au débat des propositions structurantes pour changer de logiciel de société. Dans cette année aux enjeux politiques forts, aussi bien en France qu'à l'international avec le Sommet de Rio +20, il est nécessaire d'élever le niveau des débats, pour que les enjeux écologiques et de solidarité retrouvent leur place dans le débat public.

Reprendre notre liberté de choix, face aux échéances qui sont devant nous, c'est **nous émanciper des crises pour retrouver les chemins de la prospérité.** Le débat ne fait que s'enclencher. Nous le souhaitons le plus ouvert possible. Chacun, citoyen, entreprise, syndicat, élu, a son rôle à jouer dans cette transition. Je crois avec force dans la créativité et l'inventivité de l'humanité. Je crois aussi que seul le débat sur ces chemins de transition nous permettra d'inventer un monde plus juste, plus solidaire, aussi bien entre les hommes qu'avec l'ensemble du vivant.

Dans les moments les plus sombres de notre histoire, nous avons plusieurs fois su réinventer en profondeur nos modèles de société. Avec la Fondation, qui a déjà mis au débat de nombreuses propositions pour la transition écologique et sociale de notre société, **nous allons continuer, au cœur du politique, de l'économique et du social, à faire entendre la voix des possibles.**

LES AXES CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique vise à faire évoluer notre société vers une économie sobre en ressources et respectueuse du bon fonctionnement des écosystèmes. Elle implique une évolution en profondeur des règles du jeu économique et démocratique, et se décline dans quelques grands secteurs : énergie, agriculture et alimentation, territoire et biodiversité.



Cécile Ostria

Directrice Générale de la FNH

Dans le contexte actuel de crise économique et de malaise démocratique, il est essentiel de réorienter aussi bien l'économie que la décision publique vers un nouveau modèle, plus approprié : une prospérité partagée, en Europe comme dans le monde. La crise de la dette met aujourd'hui à mal le pouvoir politique pour une série de raisons :

- ➔ Elle prive les Etats de la capacité d'orienter durablement les politiques publiques en réduisant leur capacité d'investissements.
- ➔ Elle fragilise les entreprises, premier vecteur d'innovation, en rendant difficile l'accès au crédit.
- ➔ Elle laisse le contrôle de l'économie aux marchés financiers, incapables de prendre en considération les enjeux environnementaux et sociaux.
- ➔ Elle engendre un développement de la précarité partout en Europe car elle combine hausse du chômage, réduction des prestations sociales, hausse des prix des matières premières (énergie et alimentation, etc.).
- ➔ Elle renforce la crise de la démocratie, coupant court au débat citoyen qui pourtant tente d'émerger, et à la prise en compte des enjeux de long terme dans la décision publique.

Après 30 ans de convergence politique vers une dérégulation et une déréglementation de l'économie, les décideurs politiques semblent unanimes sur la réponse à apporter à la crise de la dette : conduire des politiques d'austérité. Pour la Fondation Nicolas Hulot, il existe une autre voie, celle de la transition écologique. Construite autour d'un renouveau démocratique et d'une reprise en main de l'économie pour la mettre au service du projet humain, cette transition repose sur le lancement d'un plan d'investissement massif qui permettra à la fois de créer de l'emploi et de réorienter l'économie vers la sobriété dans la consommation des ressources naturelles.

Pour la Fondation Nicolas Hulot, cette transition passe concrètement par l'adoption d'une série de mesures permettant de rendre à l'économie sa fonction première, celle du bien-être humain, dans un cadre démocratique renouvelé et dans le respect de l'environnement.

3 propositions essentielles incarnent cette évolution :

- ➔ Renouveler la démocratie en mettant l'écologie au cœur de nos institutions et renforcer la participation citoyenne aux grandes orientations politiques.
- ➔ Développer un grand plan d'investissement dans les projets de la transition écologique en permettant aux Etats européens de se financer de nouveau auprès de leur Banque centrale.
- ➔ Mettre en place une fiscalité écologique, en supprimant les subventions à la pollution et en faisant basculer une partie des prélèvements obligatoires du travail vers la consommation de ressources naturelles.

Au-delà de ces 3 axes structurants, la Fondation Nicolas Hulot estime que la transition écologique implique aussi, dans les grands secteurs consommateurs de ressources naturelles et d'espace, la mise en œuvre de mesures concrètes destinées à accompagner l'évolution vers une économie plus efficace et plus sobre. Les 3 principaux domaines sont :

- ➔ L'agriculture : en réorientant les aides de la politique agricole commune (PAC) pour un nouveau modèle agricole, plus résilient, basé sur la qualité et la proximité, et inspiré des pratiques de l'agriculture biologique et de l'agro-écologique.
- ➔ L'énergie : en mettant en place d'une part une politique de sobriété énergétique, et d'autre part en développant les énergies renouvelables.
- ➔ Les territoires : en accélérant la mise en œuvre de la trame verte et bleue, et en luttant en priorité contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.



© NREY/Shutterstock

POUR UNE 6^e RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE

© FdeMarly



« Les politiques utilisent une grille de lecture erronée des enjeux environnementaux. Il faut revivifier la démocratie, pour mieux prendre en compte ces enjeux décisifs pour notre avenir ».

Dominique Bourg

Philosophe,
Vice-président de la FNH

LE CONSTAT

Régulièrement, on oppose environnement et enjeux sociaux. C'est le cas dans l'agriculture, où les mesures écologiques sont perçues comme une contrainte additionnelle augmentant les sacrifices économiques à une profession déjà très vulnérable, alors qu'elles visent au contraire à assurer la durabilité de l'emploi et des revenus des agriculteurs en protégeant le socle même de leur activité : l'environnement. Il en va de même dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, où les mesures environnementales sont perçues comme un encouragement à la délocalisation, alors qu'elles visent avant tout à réorienter les investissements et l'innovation vers les technologies de demain.

In fine, le monde politique, à droite comme à gauche, tranche souvent en faveur des paramètres économiques de court terme plutôt qu'en cherchant à garantir une durabilité à l'économie. Mais cela perpétue bien souvent des pratiques incompatibles avec les impératifs écologiques. Pour reprendre l'exemple agricole, combien d'agriculteurs restera-t-il une fois les sols arrivés au bord de l'épuisement, une fois épuisés les nappes phréatiques et les cours d'eau ?

La transition écologique de nos sociétés est indissociable de la reprise en main du contrôle démocratique de nos institutions afin de redonner sens et vigueur à nos démocraties représentatives. Cela passe par une réforme en profondeur de notre constitution, accompagnée d'une nouvelle place pour le débat entre les citoyens, mais aussi avec les parties prenantes (syndicats, ONG, décideurs économiques) afin de mettre au centre des préoccupations une vision de l'avenir qui dépasse les simples horizons électoraux et prend en compte les limites écologiques de notre planète. C'est un point de passage obligé face aux menaces environnementales qui créeront des désordres sociaux et économiques bien plus graves que ceux que nous traversons.

LES PROPOSITIONS DE LA FNH

La transition démocratique vise à rendre au politique sa fonction première : orienter, faire des choix qui garantissent au plus grand nombre la prospérité, c'est-à-dire la satisfaction des besoins essentiels (alimentation, eau, énergie), mais aussi l'emploi, la vie sociale et culturelle, la justice et l'équité. Elle passe par deux réformes intimement liées : La première réforme vise à changer nos institutions pour qu'enfin elles sortent du court-termisme. Il faut que nos trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire réintègrent au plus haut niveau les enjeux de préservation des grands équilibres écologiques (biodiversité, climat, ressources naturelles...).

La deuxième a pour objet la redémocratisation du jeu politique en associant mieux le citoyen aux processus de prise de décision. Car la transition écologique ne peut se faire sans le citoyen, au risque de creuser un peu plus le fossé entre les électeurs et leurs représentants, sur des choix de société qui ont aussi un impact direct sur leur quotidien.

Proposition 1

RÉFORMER LA CONSTITUTION POUR METTRE LE LONG TERME AU CŒUR DES 3 POUVOIRS (EXÉCUTIF, LÉGISLATIF ET JUDICIAIRE).

➔ Pouvoir exécutif : un président du long terme

Elu au suffrage universel, le président de la République est le garant de l'intérêt général. Il doit porter un projet de société durable, et, doté d'un veto constructif, il peut imposer au pouvoir législatif de prendre en compte les enjeux environnementaux.

➔ Pouvoir législatif : une assemblée du long terme

Le pouvoir législatif est au cœur de la 6^e République écologique. A côté de l'Assemblée nationale et du Sénat, la troisième chambre, composée en partie de citoyens tirés au sort mais aussi de personnalités qualifiées est dédiée à la prise en compte des enjeux du long terme.

➔ Pouvoir judiciaire : un procureur de l'environnement et de la santé

Les droits environnementaux sont consacrés par les textes, mais peu pris en compte. En renforçant ces droits, et en créant un procureur de l'environnement, il faut permettre à l'environnement et aux citoyens de bénéficier de ces droits.

Proposition 2

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR REDYNAMISER LA DÉMOCRATIE.

➔ Créer un collège de la participation citoyenne

Ayant un rôle transversal de garant de la participation du public aux processus décisionnels à toutes les échelles territoriales, il permettrait également de favoriser les expérimentations pour approfondir la démocratie participative, d'en capitaliser et d'en diffuser les résultats

➔ Elargir l'usage du référendum et renforcer la démocratie participative

En utilisant plus régulièrement le référendum et en l'ouvrant à l'initiative populaire, le pouvoir politique peut renforcer, sur les débats de société, la participation des citoyens aux choix des grandes orientations économiques, sociales et environnementales.

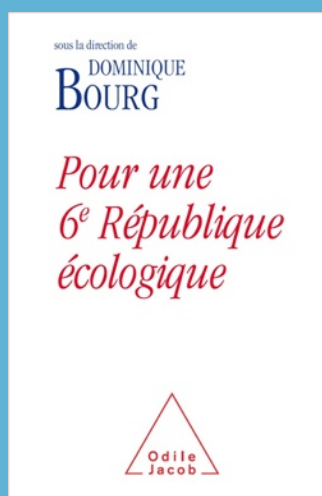
➔ Réformer et pluraliser l'expertise

Afin de permettre une meilleure participation du citoyen, une réforme de l'expertise est indispensable. Il convient de doter l'expertise d'un statut, et d'en garantir l'impartialité face aux lobbys.

Le détail de nos propositions sur la démocratie écologique dans la collection Veille et Propositions



Le livre *Pour une 6^e République écologique*, dirigé par Dominique Bourg



> www.fondation-nature-homme.org/actions/nos-publications

FINANCER L'AVENIR SANS CREUSER LA DETTE



« L'Etat est surendetté, en déficit, l'heure est à la rigueur budgétaire. Les Banques centrales ont été mobilisées en Europe comme aux Etats-Unis pour sauver le système bancaire. Nous proposons d'utiliser le même mécanisme pour financer la transition écologique ».

Alain Grandjean

Économiste, membre du Comité stratégique de la FNH

LE CONSTAT

Développer les énergies renouvelables et les réseaux de transports en commun, mettre fin au déficit de logements en construisant des bâtiments basse consommation, isoler l'ensemble du parc existant en commençant par ceux des plus démunis, offrir à tous la possibilité de se nourrir sainement, repenser l'urbanisme... Ces projets constituent les piliers indispensables de la transition écologique et sont porteurs d'une relocalisation de l'économie positive pour l'emploi. Cependant, ces projets qui ont une rentabilité modeste mais réelle sur le long terme ne sont aujourd'hui presque pas financés. Les marchés financiers ne s'intéressent pas à ces investissements car leurs retours financiers sont trop longs ou trop faibles pour ces acteurs et leurs actionnaires orientés vers le très court terme. Du côté du secteur public, les Etats paralysés par leurs dettes, n'ont plus les moyens d'investir, et doivent emprunter à des taux de plus en plus élevés.

LES PROPOSITIONS DE LA FNH

A contre-courant de la vague d'austérité actuelle qui conduit directement à la récession, nous proposons donc le lancement d'un plan d'investissement européen dans la transition économique, écologique et sociale. Il s'élèverait dans la zone euro à environ 2000 milliards d'euros sur 10 ans soit environ 3% du PIB par an. En France, cela reviendrait à investir environ 60 milliards d'euros par an dans la transition écologique.

Afin de financer ce plan d'investissement sans creuser la dette, la Fondation propose que les projets d'investissement nécessaires à la transition soient financés en mobilisant la création monétaire de la BCE. La BCE a montré qu'elle pouvait le faire à des niveaux très élevés et sur des durées assez longues pour stopper la spéculation et la montée des taux d'intérêt. L'enjeu de la transition écologique est encore plus décisif. Ce renouveau de la politique monétaire doit, bien sûr, s'accompagner d'un encadrement des excès manifestes de la finance de marché. Il s'agit de changer les contreparties de la masse monétaire : passer de la création monétaire quasi exclusivement privée à la création monétaire pour des projets d'intérêt général.

Ce plan d'investissement est indispensable pour sortir des difficultés économiques et éviter un effondrement social. Les commandes générées créeront de l'activité, de l'emploi et donc une hausse des recettes fiscales. Cela permettra de réduire les déficits puis d'amorcer le désendettement participant ainsi au rééquilibrage des forces entre les Etats et les marchés. Elles contribueront à une nécessaire ré-industrialisation et au renforcement de l'innovation et de la recherche dans les secteurs d'avenir. Ce plan aura, de plus, un effet positif sur la balance commerciale française et européenne en réduisant en particulier nos importations d'énergie.

Ce plan d'investissement constitue l'une des clés de la construction du modèle macro économique du XXI^e siècle. Un modèle qui, loin de reposer sur la croissance des consommations de ressources et la recherche constante de la productivité du travail, serait fondé sur l'économie des ressources naturelles, la sobriété énergétique et la valorisation du travail décent ; un modèle économique poursuivant l'épanouissement humain plutôt que la croissance économique actuelle.

Proposition 3

REDONNER AUX ETATS EUROPÉENS LES MOYENS DE FINANCER LES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL GRÂCE À LEUR BANQUE CENTRALE.

➔ Créer des agences publiques d'investissement pour financer les projets de transition écologique

Une gouvernance exemplaire et des procédures de contrôle et d'évaluation transparentes sont deux conditions *sine qua none* pour assurer la confiance et donc la légitimité du plan d'investissement. Afin d'assurer une grande transparence dans l'utilisation des fonds, nous proposons de constituer un réseau d'agences publiques d'investissement. Dans chaque pays, l'agence nationale serait seule habilitée à recevoir les financements de la Banque centrale afin que les projets et les montants financiers soient clairement identifiés et traçables. Elle pourrait avoir des déclinaisons locales par le biais de partenariat avec les régions.

➔ Acheter des *Project Bonds* par les Banques centrales nationales et européennes

La BCE et les Banques centrales nationales peuvent racheter des titres d'Etat présentés par des banques lors des opérations de refinancement. Cette disposition s'applique également aux établissements publics de crédit qui pourraient donc servir d'intermédiaires entre les Banques centrales et les Etats. Ce rôle serait joué par la Banque européenne d'investissement pour les grands projets d'infrastructures européens et par des institutions existantes ou à créer (banque nationale d'investissement) pour les projets nationaux du plan. Ces établissements émettraient des obligations fléchées sur des projets concrets qui seraient, ensuite, rachetées par la BCE de la même façon qu'elle rachète aujourd'hui aux banques privées les titres grecs ou italiens (plus de 200 milliards depuis mai 2010).

Proposition 4

ENCADRER L'ÉLABORATION ET LA GESTION DU PLAN D'INVESTISSEMENT AFIN D'EN ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA BONNE UTILISATION DE L'ARGENT.

➔ Engager la société européenne dans son ensemble grâce au débat public

Afin de susciter l'adhésion et de véritablement répondre aux attentes de la société, les objectifs du plan, les grands domaines d'investissements et les indicateurs d'évaluation devront faire l'objet de consultations et de concertations larges. Des négociations entre les représentants de la société civile organisée (syndicats, associations professionnelles, monde de la recherche, ONG, collectivités locales...) reprenant la méthodologie Grenelle, seraient ainsi intéressantes.

Le détail de notre proposition « financer l'avenir sans creuser la dette », dans la collection Veille et Propositions



> www.fondation-nature-homme.org/actions/nos-publications

> www.financerlavenir.fnh.org

METTRE EN PLACE UNE FISCALITÉ ENVIRONNEMENTALE

LE CONSTAT

La transition écologique implique aussi, au-delà des questions économiques et financières, une mutation du système économique pour prendre en compte la raréfaction des ressources naturelles, notamment non renouvelables, dans la fixation des prix. Il n'est aujourd'hui pas possible de continuer à évaluer les entreprises, les biens et les services que nous consommons uniquement à l'aune de critères financiers, sans considérer que l'ensemble de notre économie est assise sur un capital naturel en érosion constante. Sans ressources naturelles, il n'y aura plus de biens et services, aussi bien pour l'énergie que pour l'alimentation, mais aussi pour la santé, qui puise une partie importante de son capital dans la biodiversité. Et aujourd'hui, comme en témoignent les récentes analyses du Centre d'analyse stratégique, notre système fiscal encourage à la surconsommation de nature et contient de nombreuses subventions à la pollution.

LES PROPOSITIONS DE LA FNH

Une réforme fiscale environnementale, qui aurait pour but d'inciter à la modération dans la consommation des ressources non renouvelables et à un usage efficace de ces dernières est donc incontournable. Elle implique :

- La mise en œuvre d'une fiscalité sur le carbone et l'énergie (la contribution climat énergie),
- Une refonte de la politique fiscale en faveur de la biodiversité,
- Une suppression des subventions à la pollution.

Cette hausse des prélèvements obligatoires sur les consommations de nature peut s'accompagner d'une réduction des charges sur le travail et l'investissement, et donc permettre un regain de compétitivité pour le tissu économique européen. Cependant, elle ne sera acceptable que si ses impacts sociaux sont pris en compte. Elle ne doit en aucun cas impliquer un creusement des inégalités sociales, ni renforcer l'exclusion des plus pauvres, qui sont souvent privés de moyens d'investir dans les solutions qui leur permettraient de réduire leur consommation d'énergie.

Notre proposition de contribution climat énergie

> www.fondation-nature-homme.org/actions/nos-publications

TAKE CARBONE

DOSSIER D'INFORMATION
octobre 2009

Sommaire

- Page 1 Le Changement climatique en France
- Page 2 Le statut d'investissement énergétique en Europe
- Page 3 Déclarer un prix au carbone
- Page 4 L'impact du fonctionnement des usages carbone
- Page 5 Les impacts de la taxe carbone sur les ménages
- Page 6 Les impacts de la taxe carbone sur les entreprises
- Page 7 L'évaluation du Projet de loi de Finance 2010

www.fnh.org

FONDATION
NICOLAS
HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
DOSSIER D'INFORMATION
TAKE CARBONE 2

Proposition 5

RÉFORMER LE DROIT POUR PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE.

➔ Créer une commission pour proposer de modifier le droit en fonction des enjeux environnementaux

Les grands principes du droit français ne permettent pas aujourd'hui la mise en place d'une fiscalité écologique adaptée aux enjeux du XXI^e siècle. Il est donc nécessaire de mettre en place une commission chargée de proposer des modifications du droit afin de permettre le développement de la fiscalité écologique.

Proposition 6

SUPPRIMER LES NICHES FISCALES DÉFAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT.

➔ Supprimer les exonérations fiscales sur les carburants fossiles, et notamment le kérosène pour le transport aérien et le diesel pour le transport routier

Moyen de transport le plus émetteur de GES, le secteur aérien bénéficie aujourd'hui de plus de 3 milliards d'exonérations fiscales. Il en va de même pour le transport routier, qui est ainsi encouragé par rapport à ses alternatives que sont les transports fluviaux et ferroviaires.

➔ Supprimer la défiscalisation sur les agrocarburants

Sans bénéfices environnementaux évidents, la politique de soutien aux agrocarburants coûte près de 300 millions d'euros par an aux contribuables.

Proposition 7

ASSEOIR UNE FISCALITÉ SUR LES RESSOURCES NATURELLES.

➔ Mettre en place une contribution climat énergie en contrepartie d'une baisse des charges sur le travail

En taxant les émissions de CO₂ de la consommation d'énergie à 32 € par tonne, et en redistribuant une partie des recettes aux ménages les plus vulnérables.

➔ Harmoniser les redevances pour occupation de l'espace public en intégrant les externalités environnementales

Le CAS estime que le régime des redevances pour occupation du domaine public (redevances domaniales) est « désuet et inadapté ». Leur montant ne prend en compte ni les externalités environnementales, ni les services écologiques détruits lors de l'occupation. Une révision générale à la hausse de leur montant doit être envisagée, en même temps d'ailleurs que leur rationalisation.

➔ Mettre en place une fiscalité sur les plus-values immobilières pour lutter contre l'étalement urbain

La fiscalité des plus-values immobilières, hors résidence principale, a récemment été revue à la hausse. Toutefois cette taxation est largement dépourvue de caractère incitatif, et ne se donne pas pour objectif de ralentir la consommation de foncier. Or, le passage d'un terrain de la catégorie non-constructible à la catégorie constructible investit le propriétaire d'un avantage financier substantiel, pouvant atteindre ou dépasser un facteur x100 par rapport à la valeur initiale du terrain concerné. Il conviendrait de taxer cet avantage, qui résulte d'une décision politique locale, à un taux au moins similaire à celui pratiqué dans les pays du nord de l'Europe, soit de 40 à 50% des plus-values réalisées à la revente.

engager la transition agricole

© FdeMarly



« Nous avons les moyens de changer de modèle agricole : produire mieux, au Nord comme au Sud, au lieu de produire toujours plus. 1 milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, mais c'est un problème de partage, pas de quantité produite. Il faut changer la donne et les politiques agricoles ».

Marc Dufumier

Agronome, membre du Comité stratégique de la FNH

LE CONSTAT

La France a vocation à nourrir le monde. C'est sur cette idée largement contestable que se sont construites les politiques agricoles des 40 dernières années, une fois que l'Europe est (re)devenue autonome en production agricole. Ce choix politique à été lourd de conséquences sur les modes de production et de consommation agricoles en France et en Europe. Il a imposé le choix d'une agriculture intensive en intrants (eau, engrais, pesticides) et en énergie, provoquant de nombreux dégâts environnementaux. Ce choix d'un productivisme forcené n'a pas eu non plus d'impacts très positifs sur les dimensions économiques et sociales de l'agriculture. Non seulement elle n'a pas permis une progression des revenus, soumis à la volatilité du prix des matières agricoles, mais elle a renforcé une perte de l'emploi agricole, avec une réduction de plus du tiers de ses effectifs en 20 ans.

Il est donc nécessaire de changer de modèles agricole et alimentaire :

- En évoluant vers des pratiques moins consommatrices d'intrants nocifs pour les écosystèmes (engrais, énergie, eau, pesticides), en se rapprochant des grands principes de l'agro-écologie et de l'agriculture biologique.
- En participant à redynamiser les territoires pour inscrire dans la durée de nouveaux emplois.
- En faisant évoluer les modes de consommation, individuels et collectifs, notamment en réduisant le gaspillage alimentaire, qui représente pas loin de 40% de la production agricole et contribue à gommer les gains de productivité des 30 dernières années.

Ces éléments justifient un maintien des aides aux agriculteurs pour les accompagner dans cette transition. En effet, la réorientation des pratiques impose des investissements importants aux agriculteurs, qui ne trouvent pas toujours, au regard d'un marché agricole largement mondialisé et volatile, de visibilité et de rentabilité immédiate. Les politiques publiques agricoles doivent ainsi évoluer en profondeur, et faire du respect d'un cahier des charges environnemental et social un élément clé de leurs orientations.

Le guide de la restauration collective responsable

> www.fondation-nature-homme.org/actions/nos-publications



LES PROPOSITIONS DE LA FNH

Proposition 8

METTRE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉQUITÉ AU CŒUR DE LA PAC.

➔ 30% des aides directes doivent être liées à la prise en compte d'enjeux environnementaux

Il s'agit notamment d'encourager une rotation à 4 cultures intégrant des protéagineux, mais aussi la mise en place d'infrastructures agroenvironnementales cohérentes (10%) et le maintien des prairies permanentes et parcours.

➔ Faire converger les aides entre agriculteurs et entre Etats membres

En plafonnant les aides par exploitation et en mettant fin aux aides basées sur des références historiques illégitimes, il s'agit de mieux les répartir entre les agricultures, entre les agriculteurs et entre les Etats membres. Cela permettra de rééquilibrer les aides, qui se concentrent pour l'instant sur les grandes exploitations et favorisent des systèmes plus intensifs.

➔ Supprimer les restitutions aux exportations

Ces pratiques qui subventionnent les exportations en dehors de l'Europe sont en effet destructrices pour les agricultures du Sud, qui sont mises en concurrence avec des produits bien souvent de mauvaise qualité. L'objectif de sécurité alimentaire et de développement d'une agriculture vivrière et durable au Sud est ainsi menacé.

Proposition 9

SOUTENIR UNE RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE, DE PROXIMITÉ, DE QUALITÉ ET DE SAISONNALITÉ.

➔ Donner les moyens financiers aux collectivités territoriales de développer la restauration collective responsable

Il est nécessaire de décentraliser une partie de la politique agricole pour permettre aux régions d'accompagner par la commande publique une restauration collective de qualité, de proximité et de saison.

➔ Inclure la prise en compte de critères de proximité dans la commande publique

Pour permettre aux acteurs de privilégier le choix de

circuits courts et de proximité, incluant la qualité et la saisonnalité, comme critères de sélection dans les appels d'offres.

Proposition 10

RENDRE AUX AGRICULTEURS LE CHOIX ET LA PROPRIÉTÉ DE LEURS SEMENCES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ.

➔ En interdisant la culture des OGM en plein champ de manière durable

En l'absence de garantie sur les risques de dissémination, il est nécessaire d'interdire la culture en plein champ des OGM, que ce soit à des fins d'expérimentation ou de production. Afin de garantir au citoyen le choix d'une alimentation avec ou sans OGM, cette mesure de précaution est indispensable.

➔ En laissant aux agriculteurs la possibilité de mettre en culture ses propres semences

Aujourd'hui, la production des semences est concentrée aux mains de quelques grandes firmes, ce qui conduit à une ultra-spécialisation des variétés, et à une perte de la biodiversité domestique comme sauvage. Contrairement à la loi nouvellement promulguée, il est indispensable d'autoriser les agriculteurs à cultiver leurs propres semences. Cela permettra de garantir la présence d'espèces et de variétés permettant à l'agriculture de mieux s'adapter au changement climatique, tout en redonnant une plus grande autonomie aux agriculteurs.

Le guide pour comprendre les enjeux de la PAC



> www.pouruneautrepaq.eu

CONCRÉTISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE CONSTAT

Notre modèle énergétique est à bout de souffle : trop émetteur de gaz à effet de serre, trop porteur de risques environnementaux et crée les conditions d'une précarité énergétique durable pour un nombre croissant de Français. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une double crise. Énergétique d'abord, en raison de la raréfaction des énergies fossiles et du fort besoin d'investissements dans les infrastructures de transport et de production, qui provoque un fort renchérissement des prix. Climatique ensuite avec un univers énergétique toujours dominé par le gaz, le pétrole et le charbon, émetteur de gaz à effet de serre et incompatible avec le maintien d'un réchauffement de la planète inférieur à 2°C.

Face au renchérissement des prix de l'énergie et dans la perspective d'une réduction forte des émissions de gaz à effet de serre, il est indispensable d'engager un grand plan de réduction des consommations d'énergie. Même si ces éléments sont présents dans tous les discours politiques depuis des années, les chiffres de la consommation d'énergie en France montrent que celle-ci est, au mieux, stabilisée.

La priorité est donc d'engager des grands chantiers d'économie d'énergie dans les secteurs les plus consommateurs, et en priorité dans le bâtiment et le transport, avec des mécanismes d'aides pour les ménages et les entreprises en difficulté.

LES PROPOSITIONS DE LA FNH

Proposition 11

FAIRE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE LE CŒUR DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE.

➔ **Bâtiment : rendre obligatoire en 2017 la rénovation thermique des logements à la vente des biens et à la rénovation des façades pour les copropriétés**

Couplée à des mécanismes d'aides pour les ménages les plus fragiles, seule cette obligation permettra d'accélérer le rythme des rénovations. Cette mesure doit être accompagnée d'un plan national de rénovation des logements, renforcé par la création d'une agence nationale de la rénovation thermique, chargée de la mise en œuvre effective du plan.

➔ **Transports : interdire la vente de véhicules consommant plus de 3,5 l / 100 km dès 2020**

En renforçant les normes européennes sur les émissions des véhicules particuliers, il y a matière à de l'innovation technologique pour repositionner la France et l'Europe sur le marché des véhicules verts, tout en

faisant faire aux ménages et entreprises des économies substantielles d'énergie.

➔ **Aménagement du territoire : interdire l'urbanisation de zones non desservies par les réseaux de transport et d'énergie**

Repenser l'urbanisme est essentiel pour limiter les consommations d'énergies liées aux déplacements, en particulier domicile-travail. Cette mesure permettra de densifier les espaces urbains, et de lutter contre l'artificialisation des sols.

Proposition 12

DÉVELOPPER UN MIX ÉNERGÉTIQUE RÉSILIENT FACE AUX CRISES.

➔ **Soutenir le développement du solaire photovoltaïque sur les grandes toitures et les terres dégradées et renforcer la production éolienne**

Via la Contribution au service public d'électricité (CSPE), qu'il est possible de plafonner en volume, il est

nécessaire de revoir la politique de soutien aux énergies renouvelables pour maximiser leur potentiel et encourager l'innovation, tout en renforçant la résilience du mix énergétique français, qui sera moins dépendant des importations, et plus résistant en cas d'aléa (climatique, géopolitique...).

➔ **Sortir du chauffage au fioul d'ici 2020**

En mettant en œuvre à la fois des travaux de rénovation, et des modes de chauffages alternatifs, utilisant notamment les énergies renouvelables dont le bois.

➔ **Investir dans les réseaux intelligents**

Investir dans les infrastructures de transport et de distribution d'énergie, mais aussi dans les compteurs communicants permettra non seulement de mieux gérer la demande, mais aussi de gérer l'intégration des énergies renouvelables électriques. Pour cela, un plan massif de financement est nécessaire au niveau français et européen, pour équiper l'ensemble des ménages de dispositifs de gestion intelligente de leur consommation, et renforcer les réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Proposition 13

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

➔ **Développer une tarification écologique et sociale de l'électricité**

Mettre en place une tarification progressive de l'électricité, avec un forfait à bas prix pour les besoins essentiels des ménages les plus pauvres, couplé à un mécanisme permettant de renchérir le prix de l'électricité en période de pointe afin de réduire la consommation.

➔ **Créer un fonds de rénovation d'urgence, pour accompagner la rénovation des logements des ménages en situation de précarité énergétique**

Indispensable pour accélérer la rénovation des logements des ménages les plus fragiles, ce fonds pourrait être alimenté en partie par les recettes de la C contribution climat énergie.

Proposition 14

CHANGER LA GOUVERNANCE DE L'ÉNERGIE.

➔ **Lancer un vaste débat citoyen sur les choix de politique énergétique**

En mettant l'accent sur la consommation d'énergie avant de discuter de l'offre énergétique, il est indispensable de mieux associer le citoyen à la définition des grandes orientations de la politique énergétique.

➔ **Ouvrir un dialogue avec nos partenaires européens sur l'opportunité de poursuivre la libéralisation du marché européen de l'énergie**

Si la libéralisation du marché de l'énergie a permis l'émergence des énergies renouvelables, le système européen reste largement imperméable aux enjeux environnementaux, en réduisant les marges de manœuvre des Etats sur un secteur pourtant stratégique. Il est nécessaire d'en repenser la gouvernance.

- Nos propositions pour l'efficacité énergétique
- Notre analyse sur la politique climatique de l'Europe
- Nos propositions pour lutter contre la précarité énergétique
- Nos propositions sur l'énergie solaire photovoltaïque



> www.fondation-nature-homme.org/actions/nos-publications

Mettre en place une trame verte et bleue pour préserver la biodiversité

© FdeMarly



« Il faut redonner au vivant la capacité de s'adapter, d'évoluer, pour faire face aux grandes crises écologiques comme le changement climatique. Pour cela, nous devons repenser notre rapport au territoire, laisser de la place à la nature, en reconstituant les trames vertes et bleues ».

Pierre Henry Gouyon

Écologue, membre du Comité stratégique de la FNH

LE CONSTAT

Aujourd'hui, la biodiversité est menacée par une série de facteurs liés aux activités humaines : artificialisation et fragmentation des sols, pollutions de l'air et de l'eau par des substances chimiques, changement climatique... La biodiversité en France a connu au cours des 20 dernières années une érosion importante.

La mise en place d'une trame verte et bleue, c'est-à-dire un réseau d'espace permettant aux écosystèmes de fonctionner correctement et d'interagir entre eux, a été érigée en priorité par le Grenelle de l'Environnement. Pourtant, 5 ans après le lancement de cette réflexion, le bilan est très mitigé. Les moyens financiers manquent cruellement, les engagements en matière de zones protégées ne sont pas tenus. Pire encore, de nombreuses politiques publiques sont en totale incohérence avec les objectifs de construction de la trame verte et bleue. Et en matière de biodiversité, comme souvent en ce qui concerne l'environnement, les principales lois ne sont pas respectées. Au final, l'artificialisation des sols bat des records, les principaux services écosystémiques (épuration de l'eau, protection contre les catastrophes naturelles...) sont dégradés, avec un coût important pour l'économie.

Un vrai changement de mentalité est indispensable en matière de biodiversité. Il est indispensable de réintroduire cet élément au cœur des discours et des politiques publiques et de commencer enfin la mise en œuvre de la trame verte et bleue.



© photo-libre.fr

LES PROPOSITIONS DE LA FNH

Proposition 15

30% DU TERRITOIRE NATIONAL SOUS UN RÉGIME DE PROTECTION EFFECTIF.

➔ Accroître les espaces protégés

La mise en place de continuités écologiques doit évidemment reposer sur les espaces protégés existants. Mais ceux-ci représentent une surface cumulée modeste ; ils sont en outre éclatés, et paradoxalement concentrés géographiquement. Cette situation ne permet pas d'assurer une protection efficace de la biodiversité : seuls 11% des écosystèmes clés et 17% des habitats et espèces protégées par la réglementation communautaire sont en bon état de conservation. Il est donc nécessaire de renforcer les parcs nationaux, les réserves naturelles et autres espaces protégés pour qu'à l'horizon 2020, 30% du territoire soit sous un régime de protection efficace.

➔ Développer et renforcer les aires marines protégées

Véritables espaces de régénération écologique, les aires marines protégées permettent de préserver la biodiversité marine, et ont de nombreux co-bénéfices pour les activités humaines, en particulier la pêche et les activités récréatives.

Proposition 16

PLAFONNER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN.

➔ Fixer un objectif maximal d'artificialisation des sols

L'artificialisation des sols progresse en France. Nous proposons que la France se fixe en début de quinquennat un objectif maximal d'artificialisation, qui sera ensuite décliné régionalement, à l'image de certains pays, comme les Pays-Bas qui se sont dotés d'une limite maximum d'artificialisation des sols.

➔ Renforcer les prérogatives de l'intercommunalité en matière d'urbanisme

L'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU) doit être confiée à l'intercommunalité. Les PLU sont des éléments structurants de l'urbanisme qui doivent être pensés à l'échelle du bassin de vie. C'est un pas de plus vers la cohérence territoriale et le seul moyen de mettre fin aux pratiques actuelles, et notamment des abus liés au permis de construire ou du malthusianisme foncier.

Proposition 17

CRÉER UNE AGENCE NATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ.

La biodiversité est confrontée à un problème majeur de gouvernance. La Fondation Nicolas Hulot propose la création d'une agence nationale de la biodiversité qui, à l'image de l'Ademe pour le climat aurait une double fonction : celle de produire de l'expertise et de la doctrine, et celle de mettre en œuvre une politique d'investissement pour restaurer les continuités écologiques.

➔ Pour permettre une cartographie des services écosystémiques

Il est nécessaire d'identifier les services écosystémiques (dépollution de l'eau, stockage du carbone, fourniture de matières premières...) pour mener à bien des politiques publiques de protection de la biodiversité. La disponibilité de cet outil autorisera le développement de politiques publiques favorables à la biodiversité, et permettra d'assurer un pilotage fin des ressources tant nationales que communautaires.

➔ Pour gérer les investissements dans la restauration écologique

En identifiant les « points noirs » de la biodiversité, et en mettant en œuvre de manière durable le système de compensation écologique jusque-là non effectif, cette agence aura pour mission de mettre en œuvre les actions de restauration des continuités écologiques, en particulier pour les infrastructures linéaires de transport.

NOS PROPOSITIONS EN BREF

Pour une 6^e République écologique

- ➔ Réformer la constitution pour mettre le long terme au cœur des 3 pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire).
- ➔ Renforcer la participation citoyenne pour redynamiser la démocratie.

Financer l'avenir et la transition écologique

- ➔ Redonner aux Etats européens les moyens de financer les projets d'intérêt général grâce à leur Banque centrale.
- ➔ Encadrer l'élaboration et la gestion du plan d'investissement afin d'en assurer la transparence et la bonne utilisation de l'argent.

Mettre en place une fiscalité environnementale

- ➔ Réformer le droit pour permettre le développement de la fiscalité écologique.
- ➔ Supprimer les niches fiscales défavorables à l'environnement.
- ➔ Asseoir une fiscalité sur les ressources naturelles.

Engager la transition agricole

- ➔ Réintroduire l'environnement au cœur de la PAC.
- ➔ Soutenir une restauration collective responsable, de proximité de qualité et de saisonnalité.
- ➔ Rendre aux agriculteurs le choix et la propriété de leurs semences pour préserver la biodiversité.

Concrétiser la transition énergétique

- ➔ Faire de la sobriété énergétique le cœur de la politique énergétique.
- ➔ Développer un mix énergétique résilient face aux crises.
- ➔ Lutter contre la précarité énergétique.
- ➔ Changer la gouvernance de l'énergie.

Une trame verte et bleue pour préserver la biodiversité

- ➔ 30% du territoire national sous un régime de protection effectif.
- ➔ Plafonner l'artificialisation des sols et lutter contre l'étalement urbain.
- ➔ Créer une agence nationale de la biodiversité

ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

POUR UN MONDE Viable et SOLIDAIRE

Modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète, telle est la vocation, depuis plus de 20 ans, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Créée en 1990 et reconnue d'utilité publique en 1996, cette ONG dédiée à l'écologie est apolitique et non-confessionnelle.

Toutes ses actions sont guidées par la volonté de créer de la convergence avec l'ensemble des parties prenantes de la société, jusqu'aux acteurs politiques et économiques. Depuis 2005, ce sont ainsi plus de 850 000 personnes qui ont manifesté leur volonté d'agir avec la Fondation en participant à la campagne écocitoyenne du Défi pour la Terre ou en signant le Pacte écologique, qu'elle a proposé lors des élections présidentielles 2007.

Si les débats qui ont suivi, notamment dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, vont dans le bon sens, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme pense qu'il faut amplifier la démarche engagée vers la définition d'un autre modèle de société, compatible avec les capacités de régénération de la planète et reposant sur la nécessaire solidarité entre tous les êtres vivants. Un nouveau chapitre de l'histoire de notre évolution est à écrire. Pour apporter sa contribution, la Fondation a lancé en juin 2009 ÉVOLUTION : CHAPITRE 2. Plus qu'une campagne, il s'agit d'une nouvelle dynamique qui va désormais orienter l'ensemble de sa démarche. Être force de propositions, susciter la prise de conscience, mobiliser le plus grand nombre, exercer un lobbying d'intérêt général, soutenir et démultiplier des projets exemplaires... tels sont les moyens que la Fondation développe pour poursuivre son action. Son ambition : impulser une mutation profonde de nos sociétés dans une optique de justice sociale et de solidarité planétaire.